

Le quartier du Planty : Rue Decelle ,
rue Emile Grasset , rue du Planty

Cholet , mars 2023

Madame , Monsieur ,

Ceci est une lettre collective, de la part des habitants de la rue Decelle, rue Emile Grasset et rue du Planty.

Comme vous le savez sans doute, Monsieur Macquigneau , habitant rue Decelle , a l'intention de vendre ses terrains , dont il est propriétaire , rue Decelle .

Les habitants de ces rues formulent une requête pour s' opposer à la construction éventuelle de bâtiments , dans un futur proche ou lointain , sur ces mêmes terrains .

Nous joignons donc à cette présente lettre une pétition en ce sens , , au cas où un tel projet serait envisagé .

1) En effet , les rues Emile Grasset et rue Decelle sont des rues étroites , sans trottoirs . Deux voitures arrivent à peine à s' y croiser . . De plus , la rue Emile Grasset est à sens unique . Il y a déjà des problèmes de circulation dans ces deux rues . La construction de bâtiments ou appartements engendrerait une circulation encore plus dense , impossible à gérer .

2) Notre quartier est déjà entouré de bâtiments , des trois côtés : les Câlins , le bâtiment Saint Pierre , construit beaucoup trop près des habitations , et les bâtiments Favreau juste derrière . Nous sommes cernés de bâtiments . Trop , c' est trop !

3) Le si peu de verdure qui reste serait détruit , les arbres coupés , par un promoteur qui ne serait là que pour réaliser des profits , et s'en irait une fois son but atteint , sans se préoccuper du cadre de vie des habitants de tout un quartier ; qui , eux , restent !

4) Enfin , la construction d' éventuels bâtiments , trop près de nos habitations dans ces trois rues , et ayant une vue plongeante sur nos jardins , engendrerait une dévaluation considérable de nos maisons individuelles ;

En conséquence, ne sachant pas encore ce qui sera envisagé, nous pensons que seules des maisons individuelles sont adaptées à notre quartier .

Nous vous prions donc de prendre en considération notre demande et pétition. Nous vous en remercions .

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Me Evelyne Chauvin et les
habitants concernés
17 rue Emile Grasset

Signature des habitants

M^e Evlyne Chauvin

17 rue Emile Grasset



Monsieur Patrice Neron

21 rue Emile Grasset



BOUMER

40 rue Grasset



M^{me} Filmolte et M^{re} RICCADONNA

26 rue emile grasset



Mement 14 Rue Auguste Decelle

Ph. Blazan 15 rue A. Decelle



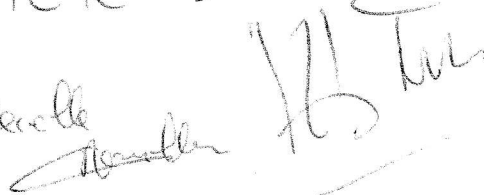
M. et Mme BALDACCHINO

11 rue Jean et Eleanore

DASQUIER

Rue Decelle

Pirol MORILLON 21 rue A. Decelle



DOMTANGEU Murielle

18, rue du ponty

Dommengean

Dommengean Nelly

18, rue du ponty



MR Roy 4 Rue du Planty

Mr Bonnet 9 rue auguste decelle

Mme Lucas 9 Rue auguste decelle

M^r et M^{me} BOSSARD Thierry
26 Rue Emile Grasset

M^{me} Dile Catherine

19 rue Emile Grasset

Pires 7 Rue Auguste
Decelle

Mme BOIZARD, 25 ter Rue Emile Grasset

CITEAU Marie France 13, rue Decelle 49300 CHOLET

GAUTHIER Annel 20 rue du Planty 49300 CHOLET

VACHER Emmanuel 20 rue du Planty 49300 CHOLET

Maria das Brazeres Taria Ferreira
36 rue du Planty

Ferreira

LOISEAU AMBRE 34 rue du PLANTY


MR Lijanni Jean Luc 28 Rue Emile Grasset
Lijanni
38 Rue du Planty


Suite des signatures des riverains


Mme Branco
M^{me} Branco Mourinbe Paquin
23 Rue Emile Grasset


M^{me} Amath
37 rue du Planty ~~Amath~~


PINARD Conantim
DEVAUX Adèle


30 rue du Planty 49300 
~~Pinard~~

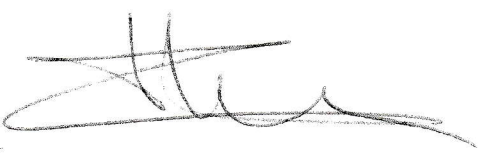
M^{me} Lecat Nicole
30, rue Emile Grasset
49300 Cholet 

M^{me} SCAVARO Léa
25 Rue Emile Grasset
49300 CHOLET 

M^{me} MACHINERIE Benoit
39 Rue du Planty
49300 Cholet 

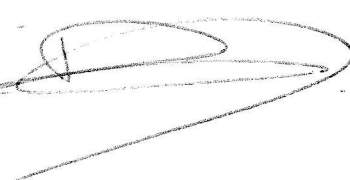
M^{me} SCAVARO Jean-Charles
33 Rue du PLANTY
49300 CHOLET 

MR. PICARD
25 rue du planty 

M Thaler
20 rue Auguste Decelle 

Pionnier Stepanov
34 rue Émile GRASSET



M Domengé Clémence
31 rue du Planky 

Nous pourrions envisager la formation d'une association de riverains pour nous opposer à la construction de bâtiments, quelle que soit leur hauteur, et pour défendre notre environnement.

Nous sommes favorables à la construction de maisons individuelles.

Les riverains